



Les organisations syndicales de la fonction publique se félicitent une nouvelle fois du succès de la journée de grève et manifestations du 24 janvier, après une semaine marquée par de nombreuses actions comme le rassemblement devant Bercy de quelques 500 agent-es venu-es déposer leurs outils de travail.

Elles rappellent leur rejet plein et entier de cette réforme des retraites, destructrice des solidarités et synonyme de paupérisation pour l'ensemble de la population et en particulier les agent-es de la fonction publique.

Elles rappellent leur attachement à :

- Une amélioration et une consolidation de nos retraites, avec le maintien des régimes existants (code des pensions civiles et militaires, CNRACL et FSPOEIE), ce qui passe par le retrait du projet Macron - Philippe ;
- Des augmentations générales de salaire avec, en particulier, une revalorisation immédiate du point d'indice ;
- Des créations d'emplois statutaires dans les nombreux secteurs qui en ont besoin ;
- La défense des missions publiques et donc l'abandon de toutes les formes d'externalisation et de privatisation ;
- Le renforcement du Statut Général, garantie pour les citoyen-nes d'un service public neutre et impartial, et par voie de conséquence, l'abrogation de la loi dite de transformation de la fonction publique.

Elles s'inscrivent pleinement dans l'appel interprofessionnel du 24 janvier 2020 :

*« Les organisations syndicales CGT, FO, FSU, Solidaires, FIDL, MNL, UNL et UNEF appellent à faire du mercredi 29 janvier, veille de la conférence de financement, une journée massive de grève et de manifestations interprofessionnelles et intergénérationnelles. Elles appellent à poursuivre le renforcement et l'élargissement de la mobilisation en multipliant les initiatives les jeudi et vendredi qui suivent notamment avec des retraites aux flambeaux, des dépôts d'outils de travail, des assemblées générales, des initiatives en direction de la population. »*

Les organisations syndicales de la fonction publique exigent le retrait du projet de loi de réforme des retraites.

Paris le 24 janvier 2020